

	<p>AF3V - Association Française des Véloroutes et Voies Vertes Délégation régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon Association Vélo 5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse 05 34 30 94 18 Site : http://www.vvv-sud.org</p>
---	---

Lettre d'information électronique du site VVV-Sud n°17 - 9 Janvier 2013

Informations sur les Véloroutes et Voies Vertes (projets, réalisations, actualités) dans 4 régions du sud de la France :
Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées.

Parution : mensuelle

Rédaction : à partir des informations reçues par l'association Vélo et par le réseau des associations locales de l'AF3V dans le sud de la France (rédacteurs : D. Brisset, O. Brun, JL Calmettes, R. Coet, JJ. Courrée, M. Delphin, G. Gallardo, Y. Goroneskoul, S. Jackson, M. Julier, G. Landreau, JF. Lataste, P. Lefevre, Th. Legaye, E. Leroy, D. Malifarge, R. Mangin, JL Mante, F. Mons, L. Nourrigat, P. Nunez, Ph. Rançon, G. Rouland, J. Savary, A. Sénicourt, D. Siffray, E. Thyss, M. Vallès, ...).

Lettre n°17 : envoyée à : 125 personnes, inscrites avant le 09-01-2013.

Voici le numéro 17 de la lettre électronique, à laquelle vous vous êtes abonné.

Voir les lettres électroniques antérieures: <http://www.vvv-sud.org/archiveslettre.html>

Vous abonner à cette lettre électronique : <http://www.vvv-sud.org/lettreInformation.html>

NB : Vos idées d'amélioration du contenu de la lettre sont les bienvenues ! Envoyez vos informations.

Faites suivre cette lettre autour de vous, merci !!

Europe (concernant le sud)

Fin 2012, le réseau Eurovelo retenu comme faisant partie du réseau européen des infrastructures de transport : il pourrait être soutenu par l'Europe

La Fédération Européenne des Cyclistes (ECF), dont la FUB et l'AF3V sont membres, agit pour la défense des cyclistes et l'élaboration de politiques européennes en faveur du vélo. En 2012 l'ECF est intervenue pour la prise en compte du vélo dans le cadre du Réseau

Trans-Européen de Transport (TEN-T). L'ECF a réussi, puisque la Commission Transport et Tourisme du Parlement Européen a intégré le réseau Eurovelo dans le Réseau Trans-Européen de Transport (TEN-T). Le réseau Eurovelo devrait donc pouvoir bénéficier de financements européens. Dans le sud de la France cela concernerait l'Euroveloroute n°1 du littoral atlantique (appelée « Vélodyssée » en France), l'Euroveloroute n°3 des Pèlerins, et l'Euroveloroute n°8 du littoral méditerranéen.

Voir le projet Eurovelo site de l'ECF : <http://www.ecf.com/projects/eurovelo-2>

Voir le site d'Eurovelo 6 : <http://www.eurovelo6.org/rubriques/haut/actualites/le-reseau-eurovelo-soutenu-par-le-parlement-europeen>

Voir le site des Départements et Régions Cyclables : <http://www.departements-regions-cyclables.org/page/index.php?p=64&ref=54>

France (concernant le sud)

L'accotement revêtu: un aménagement utile pour les cyclistes et les automobilistes

Une étude du SETRA publiée en 2008 a montré que la création d'accotements revêtus, ou « bandes dérasées multifonctionnelle » permettait à la fois de sécuriser la circulation des cyclistes (ayant une zone de roulement parallèle aux voies) et de réduire le nombre et la gravité des accidents des automobilistes. Des arguments utiles pour demander la généralisation de ces accotements revêtus le long des routes départementales circulées...

Voir ici présentation et lien pour télécharger l'étude : <http://veloetpotager.20minutes-blogs.fr/archive/2012/11/13/savoirs-de-base-en-securite-routiere.html#more>

Ou sur le site du Setra (aller à : Productions, puis Notes et fiches d'info puis Notes d'info, puis en haut : Recherche - Publication et taper : « sécurité routière ») :

<http://www.setra.equipement.gouv.fr>

Région Aquitaine

Gironde

La Voie Verte Blaye-Etauliers sera prolongée jusqu'à la Citadelle

La Voie Verte Blaye-Etauliers (13km), réalisée sur une ancienne voie ferrée, s'arrête aujourd'hui à 2 km du centre de Blaye, à Saint-Martin-Laclaussade. La Communauté de communes du canton de Blaye (CCB) a décidé en décembre 2012 de la prolonger jusqu'au centre de Blaye, au pied de la Citadelle. Cela sera fait grâce à 1km de larges bandes cyclables (2,20m de large) et à une portion réalisée en platelage bois sur l'ancienne voie ferrée Blaye-Saint-Mariens. Cette extension améliorera l'attractivité et la fréquentation de la Voie Verte et permettra de proposer des circuits-vélo qui l'emprunteront, depuis l'autre rive de la Gironde, en utilisant le bac Lamarque-Blaye.

Voir article du 22-12-2012 : <http://www.sudouest.fr/2012/12/22/a-velo-d-etauliers-a-fort-medoc-915811-630.php>

Voir la fiche de la Voie Verte : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=19>

Pyrénées-Atlantiques

La Piste des Plages Bayonne-Anglet (13km) améliorée, un beau tronçon de la « Vélodyssée » qui s'interrompt à l'entrée de Biarritz

La Voie Verte « Piste des Plages Bayonne-Anglet » est une piste cyclable continue qui va, depuis 2007, de Bayonne-centre à la limite de Biarritz. Cette piste longe d'abord l'Adour dans Bayonne et Anglet, le long du port, jusqu'au rond-point de la Barre, puis elle longe la mer et ses plages entre l'Adour et la Chambre d'Amour. En 2010-2011 cette Voie Verte a été améliorée. Toutes les intersections (traversées de routes) sont aménagées avec un simple « cédez le passage » pour les usagers de la piste cyclable, sans barrières ou poteaux sur la piste, et avec des abaissements de bordures au « niveau zéro ». Dans la traversée du quartier de Blancpignon, la piste a été améliorée, devant les commerces, avec des revêtements différents à chaque entrée-sortie riveraine. La piste longe ensuite le port de plaisance avec un tronçon de 300m aménagé en zone de rencontre. À signaler aussi que la piste est éclairée sur toute la longueur. Enfin, en 2012, un jalonnement V1

Vélodyssée a été posé sur cette piste depuis le pont Saint-Esprit à Bayonne, et sur tout le parcours. Hélas, la piste se termine à la limite avec la commune de Biarritz : dans cette ville n'existe aucun aménagement cyclable pour longer la côte, et le jalonnement « Vélodyssée » est interrompu.

Voir fiche du site de l'AF3V : [75http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=175](http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=175)

Région Languedoc-Roussillon

Aude

Carcassonne : projet d'aides à l'achat de vélo

La Mairie de Carcassonne aurait le projet de subventionner les achats de vélos par ses habitants, comme le font déjà d'autres villes, comme Cahors. Une déclaration du Maire annonce ce projet. Voir l'article de presse du 11-12-2012. Mais les aménagements cyclables tardent à être réalisés dans la ville. L'Association Carca'vélo demande une véritable politique cyclable, et organise tous les mois des « Vélorutions », rassemblements de cyclistes ayant pour but : «Tous à vélo pour revendiquer le partage de la rue».

Voir article du 11-12-2012 : <http://www.ladepeche.fr/article/2012/12/11/1511382-carcassonne-velo-la-piste-de-l-incitation-financiere.html>

Gard

Voie Verte du Pont du Gard : début des travaux du tronçon Comps-Sernhac (13km) en Juin 2013

Le projet de Voie Verte entre Beaucaire et le pont du Gard, porté par l'association « Voie Verte du Pont du Gard », relais local de l'AF3V pour le Gard, avance. Le Conseil Général du Gard a négocié le rachat de l'ancienne voie ferrée avec RFF. Il a lancé un marché de maîtrise d'œuvre, passé avec l'architecte paysagiste Xavier Drujon. Le parcours a été défini entre Comps et Sernhac (13km). La Voie Verte sera réalisée en enrobé clair de largeur 3m. Des aires de pique-nique et des parkings sont prévus. Tous les aménagements seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. Une attention particulière sur le parking et aire de pique-nique permettra l'accueil d'un groupe de PMR au moins sur un site. Le tunnel de Comps aura le même type d'éclairage que celui du Vigan, avec mise en lumière. Coût total prévu : 4 millions d'euros. Lors d'une réunion publique, le 4 décembre 2012, Jean Denat, vice-président du Conseil Général, a annoncé que les travaux de la première tranche Comps-Montfrin (5,5km) commenceront en Juin 2013, avec ouverture prévue à la fin de l'année. La Voie Verte sera ensuite prolongée par une traversée de Remoulins qui nécessite de traverser le Gardon. La Communauté de Communes travaille avec le SMAGE (Syndicat Mixte des Gorges du Gardon) pour évaluer la faisabilité. À terme la Voie Verte pourra aller jusqu'à Uzès, mais ce tronçon de voie ferrée n'est pas encore déclassé. Dès son ouverture, la Voie Verte sera reliée à Beaucaire par la Voie Verte qui existe entre la route de l'abbaye de Saint-Roman et Beaucaire (4km). Beaucaire sera un carrefour avec la Véloroute Via Rhôna.

Voir le site de l'AF3V : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=137>

Voir le site de l'association : <http://voie-verte-comps.blogs.midilibre.com>

Voir les projets du département site AF3V-sud : <http://www.vvv-sud.org/projetsgard.html>

Hérault

Agde : des nouvelles pistes cyclables mais rien sur le canal du Midi et pas de liaison avec Marseillan-plage

La ville d'Agde aménage de nouvelles pistes cyclables depuis trois ans, avec pour objectif de relier le centre historique à tous les quartiers (Cap d'Agde, La Tamarissière, ...) et de desservir les pôles éducatifs (écoles, collèges, ...) et publics (gare). En 2011 une piste de 2,5km a été créée route de la Tamarissière. Au printemps 2012 une piste cyclable a été ouverte sur le nouveau Bd R. Cassin, réaménagé en totalité. En octobre 2012 un tronçon de piste cyclable a été réalisé Bd de Monaco. 13kms de pistes cyclables ont été créés depuis 2004, et le réseau actuel totalise 24km. Les travaux vont continuer en 2013 (Bd

du Soleil, route de Rochelongue). Plusieurs grands axes sont équipés de pistes cyclables : le long de l'Hérault du centre-ville à la mer, du centre-ville au Cap d'Agde. Mais le chemin de halage du canal du Midi n'est toujours pas aménagé. Et tous les habitants et cyclistes locaux, ainsi que l'AF3V, réclament une liaison cyclable aménagée directe entre Agde et Marseillan-plage, pour pouvoir rejoindre les nouvelles pistes et Voies Vertes du bord de mer, et celle qui conduit à Marseillan-ville (actuellement il n'existe qu'une bande de mauvaise qualité sur le bas-côté de la D612).

Voir vidéo piste de la Tamarissière :

http://www.dailymotion.com/video/xiutjt_inauguration-de-la-piste-cyclable-route-de-la-tamarissiere_news Voir piste Bd Monaco : <http://www.ville-agde.fr/index.php/news/citoyennete/actualites/1705/texte>

Voir vidéo piste Bd R. Cassin : : <http://www.herault-tribune.com/articles/12927/agde-video-presentation-de-l-inauguration-du-boulevard-rene-cassin/>

Voir inauguration piste Marseillan : <http://www.herault-tribune.com/articles/12891/marseillan-tous-a-velo-inauguration-des-pistes-cyclables-samedi-2-juin-2012/>

Voir une carte des pistes cyclables sur Open Street Map :

<http://www.openstreetmap.org/?lat=43.3484&lon=3.5861&zoom=12&layers=C>

Télécharger la carte des pistes cyclables d'Agde:

http://www.capdagde.com/les_pistes_cyclables-modele01-1705-FR-DECOUVRIR.html

Voir une analyse critique (en 2009) :

<http://www.agde-agathe1901.com/articles-de-presse/52-presse/146-pistes-cyclables-a-agde-01>

Pyrénées-Orientales

La Véloroute Argelès-Le Boulou ouverte (19km)

Un projet de Voie Verte entre Argelès-sur-Mer et Amélie-les-Bains a été étudié par le Pays Pyrénées-Méditerranée. Le Conseil Général a achevé en 2011 l'aménagement du premier tronçon entre Argelès et Le Boulou. Longueur : 19 km. Il s'agit d'un itinéraire direct réalisé le long d'une route départementale, donc peu bucolique, et qui passe principalement sur des petites routes de desserte agricole, à très faible trafic. Cette « Véloroute en Pays Pyrénées Méditerranée » est un itinéraire provisoire, qui sera remplacé par une véritable Voie Verte, plus agréable, qui sera le parcours de l'Eurovéloroute n°8 entre Argelès et le Boulou. Au Boulou, l'EV8 bifurquera pour passer en Espagne au col de Panissars. Cette liaison France-Espagne est en préparation dans le cadre d'un projet transnational ENLLAC.

Voir les projets du département : <http://www.vvv-sud.org/projetspyrorientales.html>

Voir le projet franco-espagnol : <http://www.cicloenllac.cat/fr/projet>

Voir la fiche descriptive du site AF3V : http://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=9&voie=373

Région Limousin

Pas de « Brève » pour cette région.

Région Midi-Pyrénées

Lot

Cahors : fin du projet européen Smooth mobility (mobilité douce) et projets cyclables du Grand Cahors

Le 11 décembre 2012 s'est tenu à Cahors le colloque de clôture du projet européen « Smooth mobility ». Ce projet a réuni pendant 4 ans la Communauté de communes du Grand Cahors (coordinateur du projet en partenariat avec la ville de Cahors, Quercy Energies, et l'ARPE), le Ministère des Transports et des Communications de Chypre, la ville de Kaunas (Lituanie) et le Pays des Vallons de Vilaine (Bretagne). Objectif : tester et évaluer des mesures visant à développer les modes actifs de déplacement (marche et vélo) et les nouveaux modes d'utilisation des véhicules motorisés (auto-partage, covoiturage, transport à la demande,...). Lors de cette journée la Communauté de

communes du Grand Cahors a présenté les actions en cours pour développer les modes actifs de déplacement : 1- Création de 3 parcs de stationnement vélos sécurisés (box fermés) : un à la gare, et un dans deux parcs de stationnement automobiles situés à proximité du centre-ville (objectif : permettre à des automobilistes d'accéder au centre en mode combiné : auto + vélo) ; 2- Favoriser les déplacements actifs entre les quartiers est de Cahors (Terre-Rouge) et Bégoux et le centre-ville, avec un projet d'axe cyclable de 4km (piste cyclable le long de la D911 et bandes cyclables) reliant ces quartiers, le Lycée, le pôle universitaire, les piscines au centre-ville ; 3- Apaisement de la circulation dans le centre historique de Cahors, avec création de zones 30 et de zones de rencontre , rues avec double sens cycliste autorisé, liaison piétons-vélos transversale entre le Bd Gambetta et le pont Valentré (Le « Trait d'Union ») ; 4- Création d'une aire de covoiturage à l'entrée sud de Cahors (RN20) ; 5- Projet (pour après 2014) d'une piste cyclable-Voie Verte rive droite du Lot en aval de Cahors, entre le Pont Valentré et le pont de Regourd, sur des chemins qui existent à améliorer ; 6- Carapattes (Pédibus) pour accès à pied des enfants à l'école de Cabessut, et « Carassabots », transport des enfants en calèche, pour stimuler le Carapattes (avec création d'une brochure « pedibus-cyclobus » par l'ARPE Midi-Pyrénées) ; 7- Aide financière à l'achat de vélos (classiques ou VAE), proposée pendant trois mois fin décembre 2012 dans le cadre du projet « Smooth » ;... Lors du colloque des expériences d'autres villes ont été présentées, avec un thème principal : comment développer les alternatives à la voiture individuelle dans les zones rurales. Cf. des cas d'aménagement de centres anciens (Lectoure), les sites de covoiturage, le Plan Global de déplacements de Rodez, l'offre de transports en commun en péri-urbain dans l'agglomération de Toulouse (par Tisséo), le « Réso Pouce » (autostop organisé) de Moissac et du nord toulousain, ... JM Darmian, maire de Créon, et président du Club des Villes et Territoires Cyclables a présenté des cas en France. M. Menaut, du CETE Sud-Ouest, a présenté le nouveau Code de la rue. Le club FFCT Cahors Cyclotourisme était présent, ainsi que l'association Vélo de Toulouse (FUB et délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées) et que l'association Brive Ville Cyclable (FUB et délégation régionale AF3V Limousin).

NB : en réponse à une question de l'AF3V, les élus ont répondu que deux projets de Voie Verte sont intéressants et décidés : en aval de Cahors, sur la rive droite entre le pont Valentré et le pont de Regourd, en améliorant des chemins existants (3km), et en amont sur l'ancienne voie ferrée Cahors-Capdenac que le Conseil Général envisage de transformer en Voie Verte (étude en cours). Mais vu les budgets limités, ces projets se feront plus tard (prochaine mandature : après 2014).

Voir article du 13-12-2012 :

<http://www.ladepeche.fr/article/2012/12/13/1513453-cahors-smooth-developper-les-deplacements-sans-voiture.html>

Voir article du 22-09-12 :

<http://www.ladepeche.fr/article/2012/09/22/1446348-cahors-les-cyclistes-en-manque-de-pistes-cyclables.html>

Voir article du 13-05-2012 : <http://www.ladepeche.fr/article/2012/05/13/1352341-cahors-velo-en-ville-des-nouveautes-d-ici-2013.html>

Voir article du 22-08-2012 : <http://www.ladepeche.fr/article/2012/08/22/1423210-cahors-car-a-sabots-reprend-du-service.html>

Voir article du 09-12-2012 : <http://www.ladepeche.fr/article/2012/12/09/1509680-cahors-jusqu-a-400-d-aide-pour-l-achat-d-un-velo.html>

Voir site de l'ARPE Midi-Pyrénées : <http://www.arpe-mip.com/html/8-6448-Le-programme-Smooth.php>

Voir site du Grand Cahors :

<http://www.grandcahors.fr/servir/transports-et-deplacements/les-deplacements-doux-le-programme/article/le-programme-europeen>

Voir site du Pays des Vallons de la Vilaine :

http://www.paysdesvallonsdevilaine.fr/le_pays_et_vous/smooth_transports/smooth_transports_non_polluants.php

Voir la brochure « pedibus-cyclobus » : <http://www.arpe-mip.com/html/8-6568-La-brochure-Smooth-pedibus-cyclobus-.php>

Lot

Le Grand Cahors subventionne pendant trois mois l'achat de vélos

Dans le cadre du projet européen « Smooth » la Communauté de communes du Grand Cahors a mis en place en Octobre 2012 un dispositif d'aide financière à l'achat de vélos : 50€ pour l'achat d'un vélo classique (VTC ou VTT) et 400 pour l'achat d'un vélo à assistance électrique. Ces aides sont majorées pour les étudiants. L'opération a pris fin le 14 décembre 2012, et ce sont plus de 56 vélos qui ont été achetés grâce à ce dispositif incitatif. Les habitants et les associations de cyclistes espèrent que le dispositif sera reconduit en 2013.

Voir article du 09-12-2012 : <http://www.ladepeche.fr/article/2012/12/09/1509680-cahors-jusqu-a-400-d-aide-pour-l-achat-d-un-velo.html>

Tarn

L'ADAPEI lance le prêt de vélos adaptés

L'association Adapei d'Albi propose depuis novembre 2012 un nouveau service à ses adhérents : Vél'handi. Il s'agit d'un prêt de vélos adaptés pour des personnes atteintes de déficience intellectuelle. Il s'agit d'un nouveau service qui permet aux personnes en situation de handicap de participer en toute sécurité à l'activité cycliste. Le parc est composé de six vélos remorques, trois pour les enfants et trois pour les adultes et trois vélos jumeaux. Grâce à ces vélos spéciaux, les familles pourront désormais partager avec leurs proches atteints de handicaps, les joies de pédaler dans la nature. Le vélo remorque est un vélo classique auquel est accrochée une remorque. Les vélos jumeaux sont des tandems, qui ont deux pédales côte à côte, reliés par un axe commun, de sorte que les deux pédaleurs ne sont plus l'un devant l'autre mais à côté. La Mairie d'Albi, et Steve Jackson, conseiller municipal, ont soutenu cette opération, qui est aussi soutenue financièrement par la Caisse d'Épargne. Cette action démontre qu'il y a une envie croissante d'activités de plein air pour les handicapés et leurs familles.

Voir : : <http://www.ladepeche.fr/article/2012/11/30/1501948-l-adapei-lance-le-pret-de-velos-adaptes.html>

Voir aussi : http://www.adapei81.fr/?page_id=907

Agenda sud France

Voir les manifestations organisées sur les Véloroutes et Voies Vertes dans le sud de la France, ici : <http://www.vvv-sud.org/animation.html>

Blog d'Isabelle Lesens

Des informations nombreuses, avec des analyses et des photos, sur le vélo et les Véloroutes et Voies Vertes, ici : <http://isabelleetlelevelo.20minutes-blogs.fr>

Actuvelo

Le portail des actualités sur le vélo, avec tous les articles parus dans la presse, y compris pour les départements du sud, à consulter souvent, ici : <http://actuvelo.fr>

Espagne : Infos Vias Vertes

Pour des informations au sud du sud, sur les Voies Vertes d'Espagne, lire le Bulletin d'information électronique du site <http://www.viasverdes.com> : <http://www.viasverdes.com/ViasVerdes/Bolet%EDn%20Infov%EDas%20Verdes/Infovias/displayBoletin/b13f36d5a95a781d2f383248fda38c4a>

Soutenez nos actions

Les associations locales qui agissent pour les Véloroutes et Voies Vertes ont besoin de votre soutien, et de votre participation active, rejoignez –les (les cotisations des adhérents garantissent l'indépendance, et donnent les moyens d'agir).

Adhérez à l'Association Vélo (Toulouse et Haute-Garonne), ici : <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article73>

Ou adhérez à l'une des associations du sud, voir liste et coordonnées ici :
<http://www.vvv-sud.org/associations.html>

Vous pouvez aussi adhérer à l'AF3V national, ici : <http://af3v.org/-Nous-soutenir-.html>

NB : si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, envoyez nous un e-mail.